

CONTACT

Nicole Arnaud
direction des études
et des formations
04 78 79 50 54
nicole.arnaud[a]lyon.archi.fr

SUR LE WEB

<http://www.lyon.archi.fr/fr/l-habilitation-hmonp>

HABILITATION À EXERCER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE **DOSSIER DE CANDIDATURE** **HMONP 2023-2024**

Pour l'admission à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Ce formulaire est à retourner à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon - ENSAL à la direction des études et des formations après la journée de préparation du **6 octobre** et avant le **6 novembre 2023** dernier délai.

Les frais d'inscription s'élèvent à **633€**.

PRÉCISIONS

Votre dossier sera mieux évalué si :

- les rubriques sont clairement lisibles et correctement remplies,
- les pièces demandées sont jointes,
- les documents étrangers sont traduits en français,
- le portfolio est joint,
- le délai de retour est respecté.

La qualité de la présentation sera prise en considération.

CALENDRIER

6 octobre 2023 à 9h30 journée OBLIGATOIRE « prépa » à l'ENSAL (information et encadrement pour l'élaboration du dossier et nomination des directeurs d'études)

du 6 octobre au 6 novembre 2023 dépôt des dossiers de candidature

23 novembre 2023 examen des dossiers par la commission de validation des acquis

12 janvier 2024 début de la formation

juillet 2024 et janvier 2025 soutenance / jury HMONP

3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx-en-Velin cedex

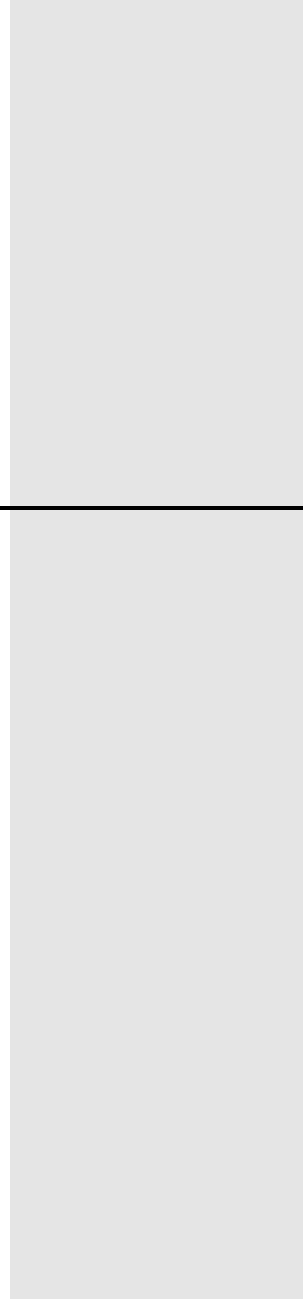
+33 (0)4 78 79 50 50
ensal@lyon.archi.fr

www.lyon.archi.fr



6. ACQUIS PERSONNELS ET/OU DE FORMATION

+ justificatifs agrafés et traduits en français le cas échéant



7. OBJECTIFS PERSONNELS DE FORMATION MOTIVATIONS

Comportant :

- une analyse personnelle du parcours du candidat
- l'exposé du projet professionnel envisagé
- les attendus personnels de la formation HMONP

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

